

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire.

Membres présents : M. Philippe PFISTER - 1^{er} adjoint ; Mme Patricia CASNER - 2^{ème} adjoint ; M. Alain JANEL - 3^{ème} adjoint ; Mme Christiane CUNY - 4^{ème} adjoint ; MM. Marc BEILL - 5^{ème} adjoint ; Patrick BEIN ; Jean-François WOELFFLIN ; Denis BETSCH ; Mmes Evelynne FERRY ; Cécile CHARLIER ; M. Patrick BANZET ; Mmes Pascale MATHIOT ; Véronique VAGNER ; Isabelle VERLET ; M. Olivier MANGEL ; Mme Diana POPOVA ; M. Stephan LANG ; Mme Tessy HAUTIERE ; MM. Stéphane HOUTMANN ; Stéphane PIR ; Mme Floriane PIERSON.

Membres absents excusés : Mme Karima RENAUD (procuration à Philippe PFISTER).

Assistaient à la séance : MM. Arnaud HUMBERT, DGS, secrétaire de séance ; Eric KLUGHERTZ-BORGOGNO.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 OCTOBRE 2020

Le procès-verbal du 28 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ECOLE MATERNELLE DE LA BROQUE – DECLASSEMENT PAR ANTICIPATION

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment ses articles L2141-1 et L2141-2.

Vu l'avis favorable du Préfet du Bas-Rhin après consultation du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale en date du 29 octobre 2020

Considérant que la Commune de La Broque est propriétaire des parcelles cadastrées n°64 et 65 section 2

Considérant le projet de mise en vente de l'école maternelle de La Broque et l'impact pour la Commune d'une future vente

Considérant la nécessité de déclasser le bien par anticipation pour pouvoir le vendre, celui-ci étant pour l'heure classé dans le domaine public de la Commune.

Considérant que la Commune disposerait à compter du déclassement par anticipation de 3 ans pour désaffecter le bien et qu'une délibération relative à la désaffectation sera nécessaire pour acter le déclassement définitif du bien

Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Décide de prononcer le déclassement par anticipation du domaine public communal de la propriété cadastrée n°64 et 65 section 2.

Charge le Maire de négocier ces affaires et l'autorise à signer toutes pièces y afférentes.

ECOLE MATERNELLE DE LA BROQUE – MISE EN VENTE

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de mise en vente de l'école maternelle de La Broque

Vu les avis du Services des Domaines en date du 18 juin 2020

Vu la délibération en date du 26 novembre 2020 prononçant le déclassement par anticipation du domaine public de la Commune des parcelles cadastrées n°64 et 65 section 2

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Autorise le Maire à procéder à la mise en vente des parcelles concernées.

Retient le principe d'une procédure sous forme d'enveloppes sous plis cachetés au prix minimal de 26.750 € pour la parcelle n°64 section 2 et 258.000 € pour la parcelle n°65 section 2 conformément aux avis du Service des Domaines.

Charge le Maire de négocier ces affaires et l'autorise à signer toutes pièces y afférentes.

GESTION FINANCIERE INVESTISSEMENTS 2021 – EMPRUNT BANQUE DES TERRITOIRES

Le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes négociations réalisées auprès de 3 organismes bancaires pour le financement à hauteur de 474.978 € de travaux d'investissements prévus au budget 2021.

Le Conseil Municipal

Vu les propositions et conditions des offres en cours

Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Décide de réaliser un emprunt de 474.978 € auprès de la Banque des Territoires dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 474.978 €
- Durée : 25 ans
- Taux : 0.62 %
- Frais de dossier : 280 €
- Remboursement trimestriel à échéances constantes
- Disponibilité des fonds au plus tard les 3 mois qui suivent l'édition du contrat

Autorise le Maire à signer le contrat de prêt ainsi qu'à effectuer l'ensemble des opérations prévues dans le contrat.

SIGNATURE DES PRESENTS

Jean-Bernard PANNEKOECKE

Philippe PFISTER

Patricia CASNER

Alain JANEL

Christiane CUNY

Marc BEILL

Patrick BEIN

Jean-François WOELFFLIN

Denis BETSCH

Evelyne FERRY

Cécile CHARLIER

Patrick BANZET

Pascale MATHIOT

Véronique VAGNER

Isabelle VERLET

Olivier MANGEL

Diana POPOVA

Stephan LANG

Tessy HAUTIERE

Stéphane HOUTMANN

Stéphane PIR

Floriane PIERSON